

## COMMUNE D'ABERGEMENT LA RONCE

Affichage des listes des délibérations à compter du 15 décembre 2022  
Réforme des règles de publicité des actes  
Ordonnance N°2021-1310 du 07/10/2021

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 06 MARS 2023

#### Délibérations votées :

N° DELIBERATION	OBJET	DECISION
DE-01-06-03-23	CREATION BUDGETS ANNEXES LOTISSEMENTS RUE DU CENTRE	APPROUVEE
DE-02-06-03-23	MAITRISE D OEUVRE AMENAGEMENT LOTISSEMENTS RUE DU CENTRE	APPROUVEE
DE-03-06-03-23	ETUDES AMENAGEMENT PARKING STADE DE FOOT ET RUE DE SAMEREY	APPROUVEE
DE-04-06-03-24	PROJET AMENAGEMENTS SECURITES VOIRIES et PARKING BOULANGERIE	APPROUVEE
DE-05-06-03-24	DIAGNOSTICS AMIANTE TROTTOIRS ET VOIES COMMUNALES	APPROUVEE
DE-06-06-03-24	TRAVAUX TERRASSEMENT CIMETIERE	APPROUVEE
DE-07-06-03-23	TRAVAUX CHANGEMENT FENETRES LOGTS LOCATIFS	APPROUVEE
DE-08-06-03-23	ACQUISITION ABRI DE JARDIN	APPROUVEE
DE-09-06-03-23	ACQUISITION RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE	APPROUVEE
DE-10-06-03-23	MOBILIERS SALLE CONSEIL MUNICIPAL	APPROUVEE
DE-11-06-03-23	ACQUISITION CAGES DE FOOT TRANSPORTABLES STADE	APPROUVEE
DE-12-06-03-23	ACQUISITION FOURNEAU ELECTRIQUE ET INSTALLATION HOTTE	APPROUVEE FOURNEAU REFUSE HOTTE
DE-13-06-03-23	ACQUISITION COMPLEMENT ILLUMINATION DE NOEL	APPROUVEE

Affichée le 09/03/2023

Le Maire,  
  
Joëlle LEPETZ



The seal is circular with the text "MAIRIE D'ABERGEMENT-LA-RONCE" around the top edge, "R.F." at the bottom, and "39500 (Jura)" at the very bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230306-01\_06\_03\_23-DE

## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### REUNION DU 06 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION :

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

**Présents** : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.  
MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s)** : M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

**Absent(s)** : M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations** : M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,  
Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin

**Secrétaire de séance** : M. HUMBERT Jean-Yves

**Création au 1<sup>er</sup> janvier 2023 d'un budget annexe lotissement**

**DE-01-06-03-23**

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de créer et de nommer des budgets annexes destinés aux lotissements rue du Centre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la création de 2 budgets annexes lotissements
- **DIT** qu'ils seront nommés « Lotissement du Fournil » et « Lotissement du Centre »
- **DIT** qu'ils seront assujettis à la TVA
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Le secrétaire de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



# MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### REUNION DU 06 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION :

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

**Présents** : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.  
MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s)** : M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

**Absent(s)** : M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations** : M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,  
Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin

**Secrétaire de séance** : M. HUMBERT Jean-Yves

**Maîtrise d'œuvre : Aménagement lotissements rue du centre**

**DE-02-06-03-23**

Il est proposé au conseil municipal de délégué la maîtrise d'œuvre concernant l'étude et l'aménagement des Lotissements « du Centre » et « du Fournil ».

Les entreprises CIRUS et ABCD ont fait part de leurs propositions avec des montants prévisionnels détaillés comme suit :

#### LOTISSEMENT DU FOURNIL

##### **ABCD Géomètre**

Prise en charge dossier :	132.00 € HT
Intervention sur terrain :	2 690.00 € HT
(Bornage compris)	
Permis d'aménager :	3 345.00 € HT
Projet - Marché :	6 545.00 € HT
<b>Total HT :</b>	<b>12 712.80 € HT</b>

##### **CIRUS**

Topographie :	1 364.00 € HT
Intervention sur terrain :	2 981.00 € HT
Bornage :	2 500.00 € HT
Permis d'aménager :	11 313.98€ HT
(Etat des lieux et règlement lotissement compris)	
Projet - Marché :	4 371.00 € HT
<b>Total HT :</b>	<b>22 529.98 € HT</b>

#### LOTISSEMENT DU CENTRE

##### **ABCD Géomètre**

Prise en charge dossier :	132.00 € HT
Intervention sur terrain :	4 113.80 € HT
(Bornage compris)	
Permis d'aménager :	4 280.00 € HT
Maîtrise d'œuvre :	9 052.50 € HT
<b>Total HT :</b>	<b>17 578.30 € HT</b>

##### **CIRUS**

Topographie :	2 015.00 € HT
Intervention sur terrain :	4 270.00 € HT
Bornage :	4 000.00 € HT
Permis d'aménager :	13 653.98€ HT
(Etat des lieux et règlement lotissement compris)	
Projet - Marché :	5 301.00 € HT
<b>Total HT :</b>	<b>29 239.98 € HT</b>

Il est précisé que les offres de l'entreprise ABCD ne contiennent pas l'étude géotechnique et que le coût total estimé pour les 2 lotissements s'élève à 6 000 € TTC.





Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DECIDE** à l'unanimité de confier la mission de Maîtrise d'Œuvre à l'**entreprise ABCD Géomètre** concernant la création du **lotissement « du Fournil »** pour un montant total prévisionnel de **12 712.80 € HT**
- **DECIDE** à l'unanimité de confier la mission de Maîtrise d'Œuvre à l'**entreprise ABCD Géomètre** concernant la création du **lotissement « du Centre »** pour un montant total prévisionnel de **17 578.30 € HT**
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer la commande correspondante et lui confère en tant que de besoin, toute délégation pour le bon déroulement de cette mission
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget d'investissement 2023 des lotissements « du Centre » et « du Fournil »

Le secrétaire de séance



Le Maire



Joëlle LEPETZ

## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALREUNION DU 06 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION :

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

**Présents** : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.  
MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s)** : M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

**Absent(s)** : M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations** : M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,  
Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin

**Secrétaire de séance** : M. HUMBERT Jean-Yves

**Etudes aménagements parking stade de foot et rue de Samerey****DE-03-06-03-23**

Il est proposé au conseil municipal de délégué la maîtrise d'œuvre concernant l'étude et l'aménagement du parking du stade de foot et d'une portion de la rue de Samerey ;

L'entreprise CIRUS a fait part de ses propositions avec des montants estimatifs détaillés comme suit :

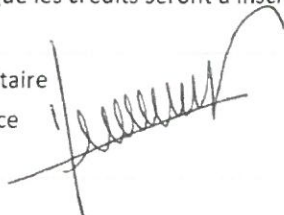
<b>Rue de Samerey</b>	
(Portion entre intersection rue de la Merceret et la mairie)	
Topographie :	2 046.00 € HT
Avant-projet :	3 286.00 € HT
Projet :	1 984.00 € HT
Réalisation DCE :	661.00 € HT
Analyse des offres :	0.00 € HT
Suivi de travaux :	930.00 € HT
Réception des travaux :	310.00 € HT
<b>TOTAL HT :</b>	<b>9 217.00 € HT</b>
<b>TOTAL TTC :</b>	<b>11 060.40 € HT</b>

<b>Parking terrain de foot</b>	
Topographie :	1 364.00 € HT
Avant-projet :	2 449.00 € HT
Projet :	1 984.00 € HT
Réalisation DCE :	661.00 € HT
Analyse des offres :	0.00 € HT
Suivi de travaux :	930.00 € HT
Réception des travaux :	310.00 € HT
<b>TOTAL HT :</b>	<b>7 698.00 € HT</b>
<b>TOTAL TTC :</b>	<b>9 237.60 € HT</b>

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTE** à l'unanimité, le devis de l'entreprise CIRUS pour l'étude et la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la rue de Samerey d'un montant de **11 060.40 € TTC**
- **ACCEPTE** à l'unanimité, le devis de l'entreprise CIRUS pour l'étude et la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du parking stade de foot d'un montant de **9 237.60 € TTC**
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ces affaires
- **DIT** que les crédits seront à inscrire au budget primitif communal 2023

Le secrétaire  
de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### REUNION DU 06 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION :  
02/03/2023

DATE PUBLICATION :  
10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

**Présents :** Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.  
MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s) :** M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

**Absent(s) :** M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations :** M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,  
Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin

**Secrétaire de séance :** M. HUMBERT Jean-Yves

#### Projet aménagements sécurités voiries et parking boulangerie

DE-04-06-03-23

La commission voirie a fait part de 3 projets aménagements de sécurisation de la voirie concernant l'entrée/sortie d'agglomération rue de Samerey (RD 220<sup>E</sup>) et l'aménagement du parking boulangerie en sécurisant la sortie de la voie communal rue des Battous sur la rue du Centre (RD 220)

Un chiffrage estimatif des projets sont présentés comme suit :

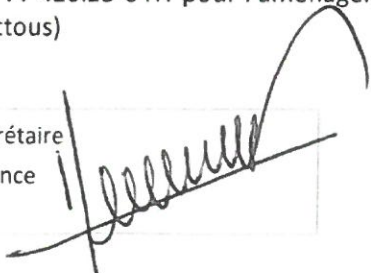
- RD 220E Rue de Samerey pour 170 656.55 € HT sans signalétique
- Parking boulangerie pour 71 990.40 € HT sans signalétique
- RD 220 Rue du Centre pour 77 426.25 € HT sans enrobé scintillant et sans signalétique

Il est nécessaire de valider **les projets** présentés afin d'obtenir l'accord du conseil départemental en charge de la RD 220 pour l'engagement de ces travaux.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal :

- **VALIDE à l'unanimité** le projet et le chiffrage estimatif à 170 656.55 € HT pour l'aménagement de l'entrée/sortie d'agglomération RD 220<sup>E</sup> rue de Samerey
- **VALIDE à la majorité avec 9 voix POUR et 2 CONTRES** le projet et le chiffrage estimatif à 71 990.40 € HT pour l'aménagement du parking boulangerie
- **VALIDE à la majorité avec 8 voix POUR et 3 ABSTENTIONS** concernant le projet et le chiffrage estimatif à 77 426.25 € HT pour l'aménagement de la RD 220 rue du Centre (devant la boulangerie et sortie rue des Battous)

Le secrétaire  
de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230306-05\_06\_03\_23-DE

## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### REUNION DU 06 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION :

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

**Présents :** Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.  
MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s) :** M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

**Absent(s) :** M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations :** M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,  
Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin

**Secrétaire de séance :** M. HUMBERT Jean-Yves

#### Diagnostics amiante trottoirs et voie communales

DE-05-06-03-23

Suite à de nouvelles réglementations concernant les travaux de voiries, un diagnostic amiante est désormais obligatoire (trottoirs et voies communales). Un devis estimatif est proposé par l'entreprise ICSEO Bureau d'un montant de 7 008.00 € TTC.

La proposition comprend les démarches administratives, la mise en place sur terrain avant intervention, l'analyse et le rapport.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTE** à l'unanimité le devis de l'entreprise ICSEO Bureau d'un montant de 7 008.00 € TTC pour effectuer l'analyse de présence d'amiante sur les voies communales et trottoirs de la rue du Centre et Rue de Samerey
- **DIT** que les crédits seront à inscrire au budget communal 2023

Le secrétaire  
de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230306-06\_06\_03\_23-DE

## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### REUNION DU 06 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION :

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

**Présents :** Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.  
MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s) :** M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

**Absent(s) :** M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations :** M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,  
Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin

**Secrétaire de séance :** M. HUMBERT Jean-Yves

#### Travaux terrassement cimetière

DE-06-06-03-23

Pour limiter le désherbage dans le cimetière autour de l'église, un devis de l'entreprise SJE pour l'enlèvement des pavés existants et le remplacement par un enrobé adapté est proposé. Le montant s'élève à 27 441.00 € TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTE** à l'unanimité le devis proposé de l'entreprise SJE d'un montant de 27 441.00 € TTC pour la mise en place d'un enrobé des allées du cimetière autour de l'Eglise.

Le secrétaire  
de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ





## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION :

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

**Présents :** Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.  
MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s) :** M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

**Absent(s) :** M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations :** M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,  
Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin

**Secrétaire de séance :** M. HUMBERT Jean-Yves

**Travaux changement fenêtres logements locatifs****DE-07-06-03-23**

Suite aux différents travaux effectués pour la mise en conformité des logements locatifs, notamment sur les normes énergétiques, 2 devis pour l'installation des portes-fenêtres et fenêtres avec volets roulants à la résidence du canal et aux 2 logements situés rue de Samerey sont proposés.

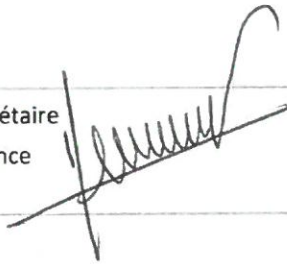
Ils sont exposés et détaillés comme suit :

COMPARATIF FENETRES LOCATIFS						
	Residence canal ALU	Montant € HT	logt école 4 rue Samerey PVC	Montant € HT	logt école 8 rue Samerey PVC	Montant € HT
ALUFERME	7 porte-fenêtres coulissantes 2 vantaux	14 108,78 €	5 fenêtres 2 vantaux 1040 mm	4 513,10 €	7 fenêtres 2 vantaux 1300 mm	6 430,48 €
			1 fenêtre 2 vantaux verre dépoli	971,76 €	2 fenêtres 2 vantaux 1100 mm	1 875,02 €
			1 porte fenêtre 1260 mm	1 514,74 €	2 portes fenêtres 1710 mm	3 236,06 €
	7 volets roulants moteur Somfy	5 245,52 €	6 volets roulants moteur Somfy	4 035,60 €		
			1 volet roulant porte-fenêtre	817,76 €		
	<b>TOTAL HT</b>	<b>19 354,30 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>11 852,96 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>11 541,56 €</b>
SOCOREVE	7 porte-fenêtres coulissantes 2 vantaux avec volets roulant moteur Budendorff	16 708,09 €	5 fenêtres 1 vantail 900 mm	3 300,00 €	7 fenêtres 2 vantaux 1200 mm	6 606,18 €
			1 fenêtre 1 vantail 900 mm	672,74 €	2 fenêtres 2 vantaux 1000 mm	1 789,90 €
			1 porte fenêtre 1470 mm	1 450,80 €	2 porte-fenêtres 1600 mm	2 920,06 €
	MO	2 240,00 €	Livraison et pose	1 260,00 €	Livraison et pose	2 420,00 €
	<b>TOTAL HT</b>	<b>18 948,09 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>6 683,54 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>13 736,14 €</b>

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTÉ à l'unanimité le devis d'un montant de 18 948.09 € HT de l'entreprise SOCOREVE** pour l'installation de 7 portes-fenêtres avec volets roulants à la résidence du canal.
- **ACCEPTÉ à l'unanimité le devis d'un montant de 6 683.54 € HT de l'entreprise SOCOREVE** pour l'installation de 6 fenêtres et 1 porte fenêtrés (sans volets roulants) aux logements situés 4 rue de Samerey
- **ACCEPTÉ à l'unanimité le devis d'un montant de 13 736.14 € HT de l'entreprise SOCOREVE** pour l'installation de 9 fenêtres et 2 portes-fenêtres (sans volets roulants) aux logements situés 8 rue de Samerey

Le secrétaire  
de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230306-08\_06\_03\_23-DE

## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### REUNION DU 06 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION :

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

**Présents** : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s)** : M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

**Absent(s)** : M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations** : M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

**Secrétaire de séance** : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Acquisition abri de jardin

DE-08-06-03-23

Le jardin participatif souhaite développer ses installations avec l'achat d'un abri de jardin. Plusieurs modèles sont présentés des entreprises Castorama et Mr Bricolage.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTE à l'unanimité** l'acquisition d'un abri de jardin
- **VALIDE à l'unanimité** la proposition financière de l'entreprise Castorama pour un montant de **2 490.00 € TTC**

Le secrétaire  
de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230306-09\_06\_03\_23-DE

## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### REUNION DU 06 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION :

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

**Présents** : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.  
MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s)** : M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

**Absent(s)** : M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations** : M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

**Secrétaire de séance** : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Acquisition récupérateurs d'eau de pluie

DE-09-06-03-23

Vue les conditions climatiques actuelles, il est proposé d'acquérir 20 cuves de récupération d'eaux pluviales à installer dans la commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **AUTORISE à l'unanimité** Mme le Maire à effectuer les démarches pour l'acquisition de 20 cuves de 1000 L destinées à la récupération des eaux pluviales

Le secrétaire  
de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230306-10\_06\_03\_23-DE



## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### REUNION DU 06 MARS 2023

**DATE DE CONVOCATION :**

02/03/2023

**DATE PUBLICATION :**

10/03/2023

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

**Présents :** Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s) :** M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie,

**Absent(s) :** M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations :** M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

**Secrétaire de séance :** M. HUMBERT Jean-Yves

#### Mobilier salle réunion de conseil municipal

DE-10-06-03-23

La salle de réunion de conseil municipal est également destinée aux cérémonies des mariages.

Le mobilier actuel ne permet pas de modifier l'aménagement de cette salle pour les réceptions.

Il est donc proposé deux devis de l'entreprise Bureau Vallée, avec des références différentes pour l'acquisition de 8 tables modulables avec 40 chaises d'un montant de 6 674.00 € TTC et 8 294.00 € TTC

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTE à l'unanimité** le devis de l'entreprise Bureau Vallée d'un montant de 6 674.00 € TTC pour l'acquisition de 8 tables modulables avec 40 chaises.

Le secrétaire  
de séance

Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230306-11\_06\_03\_23-DE

## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### REUNION DU 06 MARS 2023

**DATE DE CONVOCATION :**

02/03/2023

**DATE PUBLICATION :**

10/03/2023

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

**Présents :** Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s) :** M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie,

**Absent(s) :** M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations :** M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

**Secrétaire de séance :** M. HUMBERT Jean-Yves

#### Acquisition cages de but transportables – stade de foot

DE-11-06-03-23

L'association Jura Stad foot sollicite des cages de but transportables afin de compenser la suppression des cages détériorées. Les entreprises SN Sport Nature et Techni-contact ont fait parvenir leurs offres pour 2 buts A8 alu et 1 but A11 alu. Plusieurs points techniques restent à revoir pour les conditions de stockage.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE à l'unanimité** l'acquisition de 2 buts A8 et 1 but A11 transportables
- **DEMANDE** la mise en place d'une convention avec l'association Jura Stad Foot pour définir les conditions de mise à disposition et de stockage
- **AUTORISE** Mme le Maire à valider la commande au mieux disant si un accord est convenu avec l'association Jura Stad Foot par une convention

Le secrétaire  
de séance

Le Maire

Joëlle LEPETZ

## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### REUNION DU 06 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION :

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

**Présents** : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s)** : M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie,

**Absent(s)** : M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations** : M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

**Secrétaire de séance** : M. HUMBERT Jean-Yves

#### **Acquisition fourneau électrique et installation hotte – salle des fêtes**

**DE-12-06-03-23**

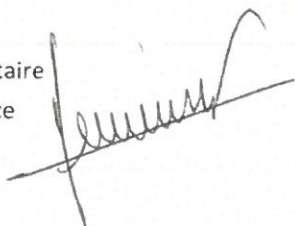
Mme le Maire souhaite faire retirer l'installation de gaz citerne qui n'est plus aux normes de sécurité et qui alimente le piano de cuisson à la salle des fêtes. De ce fait, il est proposé d'acquérir un fourneau électrique avec une hotte adaptée. Trois devis de l'entreprise Maison Hôtelière sont proposés :

- 1 fourneau équipé de 4 plaques à 3 198.00 € TTC
- 1 fourneau équipé de 5 plaques 3 614.22 € TTC
- L'installation et l'acquisition d'une hotte adaptée 7 338.60 € TTC

Après avoir délibéré, le conseil municipal

- **ACCEPTE à la majorité 10 voix POUR et 1 ABSTENTION** le devis d'un montant de 3 198.00 € TTC pour l'acquisition d'un fourneau 4 plaques à destination de la salle des fêtes
- **REFUSE à l'unanimité** le devis d'un montant de 7 338.60 € TTC pour l'installation et l'acquisition d'une hotte

Le secrétaire  
de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ



Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 039-213900012-20230306-13\_06\_03\_23-DE

## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### REUNION DU 06 MARS 2023

**DATE DE CONVOCATION :**

02/03/2023

**DATE PUBLICATION :**

10/03/2023

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

**Présents :** Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

**Absent(s) excusé(s) :** M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie,

**Absent(s) :** M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

**Procurations :** M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

**Secrétaire de séance :** M. HUMBERT Jean-Yves

#### Acquisition complément illumination Noël

DE-13-06-03-23

Afin de d'organiser les différentes fêtes prévues, un devis de l'entreprise Décolum d'un montant de 3 487.80 € est présenté.

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ACCEPTE à l'unanimité** l'acquisition des décorations et **VALIDE** le devis de l'entreprise Décolum d'un montant de 3 487.80 €

Le secrétaire  
de séance



Le Maire

Joëlle LEPETZ

